



PAR COURRIEL

Québec, le 15 avril 2025

Josée-Anne Beauchesne
Conseillère au développement et aux affaires régionales
Ministère des Ressources naturelles et des Forêts
Josée-Anne.Beauchesne@mrfn.gouv.qc.ca



INFORMER

**Objet : Projet de parc éolien de la Madawaska à Dégelis et Saint-Jean-de-la-Lande –
Questions complémentaires – DQ7**



CONSULTER

Bonjour,

En référence au dossier présentement à l'étude, la commission chargée de l'examen du projet précité désire obtenir des renseignements complémentaires.



ENQUÊTER

Veuillez trouver, annexées à la présente, des questions dont nous souhaitons grandement recevoir les réponses d'ici le **17 avril à 10h** compte tenu de l'échéancier dont dispose la commission pour ses travaux.

Afin de faciliter le suivi et le repérage de l'information, bien vouloir reprendre le libellé de chaque question avant d'y ajouter votre réponse.



AVISER

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à cette demande.

Cordialement,

Mathieu Giroux
Coordonnateur du secrétariat de la commission

p. j. : Questions

Ministère des Ressources naturelles et des Forêts

1. Dans le *Plan région de développement du territoire public – Volet éolien* Région du Bas-Saint-Laurent, on indique que les territoires publics identifiés zones de type 1 « offrent des conditions favorables à l'harmonisation des usages », celles de type 2 « présentent des conditions complexes à l'harmonisation des usages » et celles de type 3 « où l'implantation d'éoliennes est, soit interdite en vertu d'une disposition légale, soit tout simplement impossible en raison d'une incompatibilité sur le plan des usages » (p. 45):
 - a. Veuillez déposer le document ainsi que les trois cartes qui y sont citées.
 - b. Veuillez expliquer quels sont les critères qui ont permis de déterminer la localisation et la superficie des zones identifiées sur la *Carte 3 : Scénario – Zonage* ainsi que leur type.
 - c. Veuillez expliquer quels sont les critères qui ont permis de déterminer la localisation, la superficie ainsi que le type de la zone 2.10 en mettant en lien les informations de la *Carte 1 : Constat territorial industriel*, la *Carte 2 : Localisation des enjeux* et la *Carte 3 : Scénario – Zonage*.
 - d. Quelle superficie représentent les zones de types 1 et 2? Quelle est la superficie des terres du domaine de l'État au Bas-Saint-Laurent? Quelle est la superficie totale de la région administrative du Bas-Saint-Laurent?
 - e. Quel est le nombre maximal d'éoliennes pouvant être installées dans les zones de types 1 et 2 réunies ou alors quelle est la superficie du développement éolien total possible pour les zones de type 1 et 2?